DEUTSCH-FRANZÖSISCH-
SCHWEIZERISCHE
OBERRHEINKONFERENZ

CONFERENCE
FRANCO-GERMANO-SUISSE
DU RHIN SUPERIEUR

Mandat 2023-25 du groupe de travail « Économie et emploi »

Depuis sa création en 1977, le groupe de travail Économie et emploi a pour objectif d'encourager l'espace économique commun et le marché de l'emploi transfrontalier du Rhin Supérieur – « entre Vosges et Forêt-Noire » – dans la poursuite de leur intégration. Cela passe par la création de bonnes conditions-cadres juridiques et politico-économiques, ainsi que par des projets ciblés visant à favoriser l'échange et la coopération. Le groupe de travail cherche ainsi à développer les éléments d'une politique de l'économie et du marché de l'emploi axée sur l'offre et la demande.

Méthode de travail

Le groupe de travail aborde des problématiques globales relatives à l'économie et au marché de l'emploi du Rhin Supérieur n'étant pas traitées par les groupes d'experts en raison de leur spécificité thématique, de leur complexité technique ou de la particularité de leur groupe cible. Il coordonne le travail des groupes d'experts qui lui sont associés.

La présidence du groupe de travail coordonne les discussions et les activités du groupe de travail avec celles de la commission « Économie – Marché du travail – Santé » du Conseil Rhénan, du comité de coopération transfrontalière (d'après l'art. 14 du traité d'Aix-la-Chapelle) et du pilier Économie de la Région métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur.

Une implication de l'ensemble de la région frontalière franco-allemande (Task Force Frontaliers 3.0 de la Grande Région) est également envisagée.

Le groupe de travail se réunit au minimum trois fois par an, suffisamment à l'avance par rapport aux réunions du comité directeur et aux séances plénières. Une réunion par an doit avoir lieu en présentiel.

Composition

Le groupe de travail se compose de représentants et représentantes de chambres, d'associations, d'organismes publics et de syndicats de la région trinationale du Rhin Supérieur. Les présidents et présidentes des groupes d'experts sont membres de droit du groupe de travail.

Des experts et expertes peuvent être invités à certaines réunions.

Thématiques

Le groupe de travail traite notamment les problématiques suivantes :

- développement de l'intégration de l'espace économique et du marché de l'emploi du Rhin Supérieur, en tenant également compte de la Suisse en tant que non-membre de l'UE
- garantir la mobilité transfrontalière des travailleurs, des biens et des services
- favoriser la mobilité transfrontalière des personnes en formation
- vérifier l'applicabilité des actes législatifs européens dans les régions frontalières
- travail mobile dans les régions frontalières européennes
- détachement de travailleurs (directive européenne sur le détachement de travailleurs, mesures d'accompagnement)
- coordination du droit social à l'échelle européenne (certificat A1 par exemple)
- développement des organismes de conseil dans le Rhin Supérieur, avec la création d'une Maison des services du Rhin Supérieur par exemple

Groupes d'experts et principaux axes de travail

Les groupes d'experts abordent des thèmes spécifiques en concertation avec des spécialistes de la région trinationale du Rhin Supérieur. Leur travail s'inscrit dans la durée, tant qu'ils mettent en avant l'importance de leurs thématiques respectives pour le Rhin Supérieur, sous forme d'analyses techniques, de prises de position ou de projets concrets.

L'actuel groupe d'experts Espace économique du Rhin Supérieur est intégré au groupe de travail. Il existe désormais quatre autres groupes d'experts :

<u>Groupe d'experts Formation professionnelle</u>
(présidence : Aurélie Boitel, Eurodistrict PAMINA, France)

- promotion de la mobilité des personnes en formation, à travers des accords-cadres adaptés et des campagnes d'information par exemple
- promotion de la qualification internationalisée des jeunes, dans le cadre du certificat Euregio par exemple
- participation à des projets INTERREG dans ce domaine à travers les organismes représentés au sein du groupe d'experts
- coopération avec le GT Éducation et formation de la Conférence du Rhin Supérieur

<u>Groupe d'experts Frontaliers et frontalières</u>
(présidence : Nelly Keuerleber, Maison de l'emploi de Strasbourg, France)

- mise en réseau des instances de conseil aux frontaliers et frontalières du Rhin Supérieur (INFOBEST, EURES-T, …)
- clarification de questions juridiques pour les frontaliers et les frontalières, en matière de fiscalité, d'assurance sociale, de prestations compensatoires et de droit du travail par exemple
- campagnes d'information pour les cercles de personnes concernés
- analyse technique de cas pratiques problématiques pour les instances du Rhin Supérieur

Groupe d'experts Tourisme
(présidence : Franziska Pankow, Freiburg Wirtschaft Touristik und Messe GmbH & Co. KG, Allemagne)

- mise en réseau des organismes de marketing touristique du Rhin Supérieur
- promotion du tourisme transfrontalier dans le Rhin Supérieur
- marketing touristique commun et international
- échange de bonnes pratiques en matière d'offres de tourisme

Groupe d'experts Promotion de l'innovation
(présidence : Sébastien Meunier, Basel Area Business & Innovation, Suisse)

- promotion de la coopération transfrontalière entre acteurs de l'innovation, tels que les initiatives de clusters, les associations, les PME et les organismes de recherche en économie
- promotion des initiatives de réseau transfrontalières dans le domaine de l'industrie 4.0, des sciences de la vie et de la production neutre en carbone
- renforcement et marketing du Rhin Supérieur en tant que lieu d'innovation
- rédaction de prises de position avec les piliers Économie et Science de la Région métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur

Groupes ad hoc et principaux axes de travail

Les éventuels groupes ad-hoc traitent de sujets nécessitant un cercle de participants spécifique et élargi en raison de leur technicité. Les groupes ad-hoc arrivent au terme de leur travail dès lors qu'une conclusion a été trouvée au sujet traité pour le compte du Rhin Supérieur. La création et la dissolution d'un groupe ad-hoc est décidée en accord avec le président ou la présidente du groupe de travail.

Groupe de suivi Entraves techniques au commerce
(présidence : Ines Bisinger, Ministerium für Wirtschaft, Arbeit und Tourismus Baden-Württemberg, Allemagne)

- analyse des conséquences de l'échec de l'accord-cadre entre l'Union européenne et la Suisse
- suivi permanent des conditions-cadres pour le commerce entre l'UE et la Suisse
- coopération sur ce thème avec des représentants et représentantes du secteur économique, et en particulier des branches concernées